

## LA DOMESTICATION.



La domestication est un phénomène qui a commencé relativement tardivement dans l'histoire de l'humanité. Les découvertes de l'archéozoologie peuvent faire évoluer les connaissances des grandes étapes de la domestication, néanmoins les grandes étapes sont à peu près connues.

Elle concerne assez peu d'espèces au regard de la biodiversité.

De nombreux animaux portent le nom de genre « domesticus » sans pour autant pouvoir être considérés comme domestiques ; c'est simplement qu'ils font parti de notre environnement de vie (du latin *domus*, la maison (mouche, oiseau...). De même, le fait d'appivoiser des animaux afin de les utiliser par exemple lors des jeux du cirque dans la Rome antique ne peut pas être considéré comme de la domestication.

I Notion d'animal domestique ou plutôt d'espèce domestique..

Un animal domestique appartient « à des populations animales sélectionnées ou dont les deux parents appartiennent à des populations animales sélectionnées. » (arrêté ministériel du 11 Août 2006). Cette définition légale mérite d'être un peu plus affinée.

Un animal domestique doit réunir certains critères assez précis. Le simple fait de vivre avec n'est pas suffisant. De plus cette notion de domestication est une vision occidentale. Rappelez vous du film « *un indien dans la ville* » dans lequel un jeune indien d'Amazonie a pour compagnon une araignée.

Voici les critères requis dans le tableau suivant :

La <b>reproduction doit être sous contrôle humain</b> . Le simple fait de capturer un animal dans la faune sauvage n'est pas suffisant pour dire que c'est une espèce domestique, même s'il devient votre meilleur ami.
La domestication a pour objectif de nous apporter soit <b>un produit</b> (viande, lait, laine...) soit <b>un service</b> (protection, travail de force, aide à la chasse, rapport affectif...)
L'animal devient domestique quand il est <b>apprivoisé</b> . Le fait d'élever des animaux dans un parc zoologique n'en font pas des animaux domestiques,
La sélection doit être indépendante de la souche sauvage d'origine. Néanmoins il existe des exceptions (le chat savannah avec le serval ou le chien loup de Saarlouis avec le loup par exemple).

Ces quatre critères réunis font que finalement peu d'espèces peuvent être considérées comme domestiques et de surcroît, le retour à l'état sauvage peut se faire facilement (même pour l'homme, allez voir le film « *l'enfant sauvage* » de François Truffaut).

II Classification des animaux domestiques.

A Les espèces domestiques ayant un ancêtre sauvage connu.

Dans certains cas, l'ancêtre sauvage a disparu. C'est par exemple le cas de nos bovins actuels (*Bos taurus*) dont les ancêtres sont les aurochs (*Bos primigenius*).

Le représentant actuel peut aussi être très différent de son ancêtre toujours présent. L'exemple le plus évident est le chien : *Canis familiaris* et son ancêtre le loup : *Canis lupus*, surtout pour des races qui ont été très sélectionnées (comparez un Yorkshire ou un chien nu du Pérou avec un loup...)

Ceci nous impose de parler de la notion d'espèce. Des animaux sont dits d'une même espèce lorsqu'ils peuvent se reproduire entre eux et dont le produit n'est pas stérile. Il y a néanmoins des exceptions dont la plus connue est dans l'espèce équine : une jument (*Equus caballus*) et un âne (*Equus asinus*) donnent naissance à un mulet (l'étalon et ânesse vont produire un bardot) qui est stérile alors qu'ils appartiennent à la même espèce, *Equus sp.* (cela dit, de nombreux auteurs considèrent que ânes et chevaux appartiennent à des espèces différentes).

Pour mémoire, la dénomination animale fait appel à la classification de Von Linné qui donne à tout être vivant un nom de genre (avec une majuscule) suivi d'un nom qui précise ce genre (découvreur, localisation géographique...). Ces deux mots donnent l'espèce. Exemple *Canis lupus*, le loup...

#### B Les principales espèces domestiquées en fonction de leur époque de domestication.

Ce sont principalement des mammifères qui sont des espèces domestiquées depuis plus de 5000 ans.

Espèce	Période approximative de domestication (avant JC)
Chien	12 000
Chèvre	9 000
Mouton	8 500
Porc	8 500 / 8 000
Bovins	8 000
Poules	5 000 / 3 000
Lama/Alpaga	4 900 / 4 300
Chat	4 000
Âne	4 000
Cheval	3 500
Dromadaire	3 000
Chameau	3 000
Cobaye	700

NB : Le lapin n'a été domestiqué qu'à partir de 14<sup>ème</sup> siècle après JC.

Le bombyx du murier (production de la soie) répond aux critères d'animal domestique. Il est élevé depuis environ 3000 ans avant JC et n'a plus d'équivalent à l'état sauvage.